

## ASSEMBLEE GENERALE DU 16 DECEMBRE 2016

Le président, Christian LAGRANGE, remercie Philippe LAFRIQUE, président du comité départemental de football de la Creuse de nous recevoir dans ses locaux.

Le président souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants et, en particulier, à :

- Monsieur Hervé JAROIR, délégué aux sports, représentant monsieur Michel VERGNIER, député-maire de Guéret ;
- Monsieur Pascal SAVOURAT, chef de service, service sports nature, vie associative au conseil départemental de La Creuse ;

Il présente les excuses de :

- Monsieur Gérard VANDENBROUCKE, président du Conseil Régional du Limousin ;
- Madame Valérie SIMONNET, Présidente du Conseil Départemental ;
- Monsieur Laurent DAULNY, vice-président du Conseil départemental, chargé de l'Education, du Sports, patrimoine et culture ;
- Monsieur Michel VERGNIER, Député Maire de Guéret.
- Monsieur Denis MASSEGLIA, président du Comité National Olympique et Sportif Français ;
- Monsieur Régis FOSSATI, Président du C.R.O.S. Limousin ;
- Patrick POITEVIN, membre d'honneur du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse
- Madame Christiane PAULY, présidente du CODEP EPGV
- Monsieur Michel LAVALLEE, président du CODEP du tennis de table
- Monsieur Jean-Louis CAPAZZA, président du Paradis de Pablo à la Celle-dunoise
- Monsieur Jean-Jacques LOZACH, sénateur de La Creuse et membre d'honneur du C.D.O.S. de La Creuse ;

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Appel des comités - Vérification des pouvoirs et du quorum ;
2. Désignation des assesseurs et des scrutateurs ;
3. Ouverture de l'assemblée générale ;
4. Compte-rendu et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 janvier 2016 ;
5. Rapport moral du président - Approbation ;
6. Rapport d'activités ;
7. Rapport financier du trésorier général - Rapport des vérificateurs aux comptes - Approbation ;
8. Affectation du résultat et approbation ;
9. Elections des membres du comité directeur ;
10. Election du président ;

11. Désignation des représentants du CDOS ;
12. Cotisations pour 2017 ;
13. Choix des grandes orientations pour 2017 ;
14. Budget prévisionnel 2017 ;
15. Questions diverses ;
16. Intervention des personnalités ;

#### 1. APPEL DES COMITES - VERIFICATION DES POUVOIRS ET DU QUORUM

Seize comités départementaux sont présents et l'association "Le paradis de Pablo" est excusée. Vingt-six adhèrent au CDOS et sont à jour de leur cotisation 2016. Le quorum étant fixé au tiers des voix des membres présents soit 9, le quorum est atteint et cette assemblée générale peut valablement délibérer.

#### 2. DESIGNATION DES ASSESSEURS ET DES SCRUTATEURS

Suite à la demande de candidatures dans la salle, l'assemblée retient Yvon CHAZAL et Michel MOUTON.

#### 3. OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Le président déclare cette assemblée générale ouverte à 19 heures 05. Il précise que l'article 6 des statuts mentionne au quatrième paragraphe "Les votes portant sur des personnes ont lieu à bulletin secret". Cela signifie que les rapports et le choix des orientations peuvent faire l'objet d'un vote à main levée. Quelqu'un s'oppose-t-il à ce type de vote ?

#### 4. COMPTE-RENDU ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JANVIER 2016

Le président demande si des modifications sont à apporter à ce compte-rendu. Aucune observation n'est formulée. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

#### 5. RAPPORT MORAL (présenté par le Président Christian Lagrange)

L'olympiade est terminée et donne l'occasion au Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse de présenter son bilan de ces quatre dernières années.

Au début de l'année 2013, nous étions trois comités au 2 avenue Louis Laroche, le basket, la pétanque et le CDOS. Notre précédent siège avait le mérite d'exister avec des moyens financiers moindres et des moyens humains uniquement composés de bénévoles, qui pour la plupart essayaient de concilier leur emploi avec leur activité de bénévolat. Nous avons un bureau pour chaque entité et une salle de réunion qui pouvait être utilisée par les autres comités membres du CDOS.

Les membres du Comité directeur ont fait le recensement de nos points forts et de nos points faibles afin de réaliser un projet de développement.

Cependant, un obstacle nous freinait dans ce projet, la nécessité d'avoir un salarié, élément qui à notre avis nous était indispensable pour une structure représentant le mouvement sportif dans son ensemble. Nous avons repris les contacts engagés par nos prédécesseurs avec le Conseil Régional, le

Conseil Départemental et le groupement d'employeur «La Castelmarchoise». Nous avons eu l'opportunité d'embaucher au cours du dernier trimestre 2013, Sébastien Lavaud, notre agent de développement. Le recrutement de Sébastien nous a permis d'amplifier le nombre de formations, de réunions d'informations et d'actions au profit des clubs et comités sportifs départementaux :

- formations PSC1,
- accompagnement pour la mise en place d'une assemblée générale,
- formations citoyennes,
- dispositif d'emplois aidés et pérennisation des emplois,
- soirée sport santé au CMN de Sainte-Feyre,
- incivilités, discriminations, addictions et dopages,
- valeurs de l'Olympisme etc...

Il était nécessaire que le CDOS soit «VU, CONNU et RECONNU» du milieu sportif creusois mais aussi de nos partenaires locaux : Etat, Conseil Départemental et des instances régionales. Et que dire lors de nos participations aux réunions régionales ou nationales où le CDOS Creuse faisait bien souvent défaut par manque de temps à consacrer par nos bénévoles. A ce jour c'est plus de 100 réunions, représentations et assemblées générales de comités départementaux, auxquelles nous assistons annuellement avec les membres du bureau que ce soit au niveau local, régional ou national. De nouveaux outils, créés par nos collègues de la Vienne ont été proposés aux clubs ou comités :

- Basicompta, (logiciel de comptabilité associative),
- l'annuaire des sports en ligne sur le site du CDOS.

Le Comité Départemental Olympique a obtenu la labellisation pour aider les clubs et comités à monter les dossiers pour la mise à disposition de services civiques ainsi que de la formation de ceux-ci. Le comité est engagé également dans le projet SESAME, dispositif de l'Etat pour l'accompagnement des jeunes vers des diplômes d'encadrement.

Le CRIB (Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles) était géré jusqu'à décembre 2015, par le Comité Régional Olympique et Sportif du Limousin. Lié par une convention avec l'Etat et ALISO, il est depuis départementalisé, il est devenu une entité bicéphale : le monde sportif avec, en tête de réseau, le CDOS Creuse et le monde associatif avec ALISO. Les interventions et les moyens sont mutualisés entre les deux associations.

Concernant l'événementiel, le CDOS est toujours le partenaire du Conseil Départemental des Jeunes pour la rencontre annuelle Inter-collège. En partenariat avec le Comité Départemental des médaillés MJSEA, l'Etat et le Conseil Départemental a lieu chaque fin d'année la soirée des Trophées des Sports, des Bénévoles et de remise des médailles du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à l'Espace André Lejeune par M. le Préfet de la Creuse.

Toutes ces évolutions au sein du CDOS au cours de ces deux premières années (2013-2014), ont mis en avant le besoin de créer une Maison Départementale des Sports afin de regrouper et fédérer le maximum de comités départementaux sportifs. Nous avons recherché des locaux disponibles, y compris l'éventualité de faire effectuer l'agrandissement de l'existant et nous avons eu l'opportunité de trouver de nouveaux bureaux avec uniquement la rue à traverser : l'immeuble Barreige Reynaud, situé au 4 avenue Louis Laroche. Grâce à l'aide technique et financière du Conseil Général ce projet a pu voir le jour au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Actuellement la Maison Départementale des Sports, toujours encouragée par le Conseil Départemental, compte 12 comités locataires et le Comité Départemental Olympique et Sportif, en bureaux partagés ou en bureaux uniques.

Les conséquences de la Loi NOTRe ont bouleversé l'organisation du monde sportif que ce soit au niveau fédéral ou au niveau de nos ligues. Même si les comités départementaux ne sont pas impactés par celle-ci, leurs bénévoles élus, le sont également bien souvent par leurs mandats régionaux ou nationaux. Le Comité Départemental Olympique lui-même s'il n'est pas concerné en tant qu'entité, l'est par son implication au niveau régional ou national. L'Etat a également régionalisé en nouvelle-Aquitaine (à Bruges 33), la commission CNDS. Le concept de la politique de la chaise

vide n'étant pas le nôtre, nous avons souhaité que le CDOS Creuse soit impliqué dans les futures organisations et qu'il représente le monde sportif dans la ruralité. Un comité de coordination régional pour un futur CROS Nouvelle-Aquitaine a été formé. Il est composé des 3 anciens Présidents des CROS Aquitaine, Charente-Poitou et Limousin, ainsi que deux CDOS par anciennes régions. La Creuse et la Corrèze sont membres de celle-ci, et participent aux travaux pour la création du nouveau CROS. La commission CNDS Nouvelle-Aquitaine a été instituée, au sein de cette commission en représentation du monde sportif, outre les 3 Présidents des anciens CROS, trois CDOS ont été désignés : le CDOS Gironde représente la grande métropole, le CDOS de la Charente les départements de population moyenne et le CDOS de la Creuse la ruralité. Concernant le CNDS 2016, l'ensemble des départements français ont eu 15 % de diminution. Dans la Nouvelle-Aquitaine, le Limousin a une baisse de 12 % et 16 % pour les autres départements de la nouvelle région. Même avec une diminution moindre, ces baisses successives sont insupportables pour nos petits départements, personnellement, je n'ai pas manqué de le souligner dans mon intervention à Bruges le 20 juin 2016. J'ai demandé de suspendre la baisse du montant de l'enveloppe des subventions qui nous sont attribuées, voire de les augmenter. A défaut, qu'il soit institué, comme je l'avais déjà indiqué au cours de la commission du 4 mars 2016, la création d'un fond de péréquation, similaire à celui pratiqué en fiscalités locales et qui viendrait abonder l'enveloppe des départements ruraux.

Voici donc en quelques mots, le chemin que le CDOS de la Creuse a parcouru au cours de cette Olympiade, nous pouvons aussi voir ce qui nous reste à parcourir et cela nous demandera lors des prochaines années encore plus d'énergie et de temps passé au service du monde sportif. Je remercie notre agent de développement, Sébastien Lavaud, pour l'excellent travail qu'il a fourni depuis 2013. A ces remerciements, il associe Jeanne TRIAS qui est intervenue pendant la durée de son service civique ainsi que tous les membres du comité directeur du CDOS:

Ce rapport moral est adopté à l'unanimité.

## 6. RAPPORT D'ACTIVITES (présenté par le secrétaire Jean-Louis DEBELLUT)

C'est un exercice difficile que de présenter ce rapport de l'année 2016. En effet, l'ampleur des activités mériterait un exposé détaillé. Par contre, je doute que votre attention puisse supporter ce trop long développement. C'est pourquoi, je le synthétiserai.

Les représentations auxquelles ont participé le Président ou les membres du bureau du CDOS Creuse sont au nombre de 108 au lieu de 76 l'an passé, ceci bien entendu en dehors des permanences et des réunions de bureau.

Nous évoquerons successivement les formations et soirées d'informations, la maison des sports, les événementiels, l'emploi et l'accompagnement.

- **Basicompta** : trois nouvelles associations formées. En l'attente de la convention pour l'ouverture aux autres secteurs, nous formerons d'autres responsables de structures.
- **P.S.C. 1** : six formations figuraient au programme. Malgré l'annulation de deux séances à Guéret et Aubusson, vingt-neuf personnes suivirent les quatre séances.
- **Annuaire du sport** : suite à la formation du 28 janvier à Poitiers, le lancement du programme début février a permis de réaliser cet important support. Nous comptons sur l'ensemble des structures sportives pour nous apporter toutes les modifications intervenant tant au niveau départemental qu'au niveau des structures de la discipline.
- **C.N.D.S.** : ce volet annuel, très important pour le mouvement sportif, connu une nouvelle formule de demande de subvention : E-subvention. Après une formation à Angoulême de notre agent de développement et l'étroite collaboration du service de la D.D.C.S.P.P., une soirée d'information permit aux membres des comités départementaux de se familiariser avec ce nouvel outil.

Trois soirées habituelles de présentation de cette nouvelle campagne C.N.D.S. à Guéret, Aubusson et La Souterraine rappelleront les critères d'attribution pour cette année 2017.

- **Mise en place d'une A.G.** : avec le concours d'A.L.I.S.O. (Réseau social des Acteurs du LIen SOcial) et André LEROUX de la D.D.C.S.P.P., cette formation a rassemblé 15 participants le 14 avril.
- **Formation laïque et citoyenne** :  
Du 18 au 20 mai, à Limoges pour notre agent de développement. Il s'agissait d'une formation de formateur.
- **Les dispositifs d'emplois aidés et leur pérennisation** :
  - Plusieurs présentations du C.D.O.S. et de ses actions en lien avec ALISO :
    - Le 17 mai à Dun-le-Palestel avec 15 personnes ;
    - Le 25 mai à Saint-Sébastien avec 10 personnes ;
    - Le 17 septembre à La Souterraine avec 20 personnes ;
  - Avec d'autres organismes :
    - Le 23 mai pour 15 participants avec la D.D.C.S.P.P. et la D.I.R.E.C.C.T.E. ;
    - Le 30 mai à Guéret, 8 participants avec le D.L.A. ;
- **Le CRIB (Centre de Ressources et d'Information du Bénévole)** : en lien avec ALISO, six interventions sur la professionnalisation et le fonctionnement associatif notamment au forum des associations de La Souterraine. Pour formaliser ce travail en commun, signature de la convention CDOS-ALISO en présence de monsieur le Préfet de la Creuse le 24 novembre 2016. Cette manifestation se déroulait dans les locaux du CDOS;  
Initiée par la D.D.C.S.P.P. et avec la participation du CRIB et de madame CHAN, juriste M.A.I.F., une soirée d'information sur la responsabilité des bénévoles à Guéret a rassemblé 60 personnes le 8 décembre.
- **Soirée sur le sport santé** : deux manifestations organisées sur ce thème
  - Le 29 juin à Sainte-Feyre organisée par Limousin Sport Santé ;
  - Le 6 décembre à Limoges organisée par la D.R.J.S.C.S. ;
- **Incivilités, discriminations, addictologies et dopage**
  - Cinq interventions dans les sections sportives mais également lors des journées civiques et citoyennes
  - Soirée animée par la gendarmerie ;
- **Valeurs de l'olympisme**
  - Présence sur les forums des associations de Guéret et La Souterraine ;
  - Deux interventions lors des journées civiques et citoyennes à Guéret ;
  - Animation lors des journées du sport scolaire 2016 à Bonnat le 14 septembre pour environ 150 enfants ;
- **Maison des sports**
  - Nous accueillons un nouveau locataire au 1<sup>er</sup> juillet : le comité départemental "Sport pour tous" dans un bureau mutualisé avec le comité départemental de Hand-ball ;
  - Les salles de réunions sont très régulièrement occupées et une dizaine de réservations de non locataires sont enregistrées.
- **Événementiels**
  - Inter collègue
    - Le 27 mai à Cher-du-Prat avec 120 participants a vu la prise en charge des repas par le C.D.O.S. suite à la dotation du conseil départemental.
    - Deux réunions de préparation avec les jeunes élus et les comités départementaux.
  - Trophées des Sports : tous les promus ont reçu leurs récompenses le 5 décembre à l'Espace André Lejeune à Guéret. Cette manifestation fut suivie de la remise officielle des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Un pot offert par le C.D.O.S. clôtura cette soirée de récompenses.

- **Emploi et accompagnement**

- **Service civique :**

- Depuis l'agrément du C.D.O.S. par l'état pour sa gestion, 17 jeunes, mis à disposition des structures sportives, bénéficient de ce dispositif depuis octobre 2015.
- Les 14 et 15 mars, une "Formation civiques et citoyennes" a rassemblé douze participants, puis dix les 24 et 25 octobre.
- Le 21 octobre, une rencontre entre les salariés des C.D.O.S. et le C.R.O.S. de la Nouvelle Aquitaine a eu lieu à Bordeaux.
- Le service civique de Jeanne TRIAS s'est déroulé du 28 septembre 2015 au 28 mai 2016. Ainsi, l'annuaire du sport de la Creuse fut mis à jour.

- **Sésame** 11 jeunes, de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale ou professionnelle, bénéficient de cette démarche en faveur d'une formation qualifiante ou d'une phase de requalification dans le champ du sport et de l'animation. Ce dispositif est pris en charge par l'état.

Voici exposé, ce rapport d'activités.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

## **7. RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER GENERAL** (présenté par Pascal DARFEUILLE) - **RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES** (Présenté par Bernard PARENTON)- **APPROBATION**

Ce rapport remis en séance, figure en annexes 1 à 1-1

Pascal DARFEUILLE, le trésorier présente chaque état comptable et commente les divers résultats.

### **Rapport oral des vérificateurs aux comptes**

Monsieur Bernard PARANTON et madame Laetitia BRETON ont examiné les comptes présentés par le trésorier qui les accueillait dans les locaux du CDOS. Monsieur PARANTON insiste sur la qualité de la tenue des documents présentés tant sur le cahier ou le logiciel informatique qui nous délivre les documents en notre possession. Ils révèlent des chiffres importants pour lesquels aucune remarque n'est formulée. Monsieur PARANTON note sa satisfaction de constater que ses remarques de l'an passé concernant le chauffage des locaux soient prises en compte. Autre point très positif, le règlement des cotisations des adhérents fut encaissé majoritairement dans les quinze premiers jours de l'année. Ce qui facilite la tâche du trésorier.

Ce rapport financier est adopté à l'unanimité.

## **8. AFFECTATION DU RESULTAT ET APPROBATION**

Le résultat de l'exercice étant positif, le trésorier propose de l'affecter en "Fonds de réserves" compte tenu du projet Sésame dont l'action se déroulera sur trois années.

Cette affectation est adoptée à l'unanimité

## **9. ELECTION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR**

Avant de procéder à cette élection, le président rappelle l'article 7 des statuts qui précise que le C.D.O.S. est administré par un comité directeur composé de :

- 12 membres proposés par les comités départementaux, à jour de leur cotisation, à raison d'un seul membre par discipline. Ces membres doivent être élus à bulletin secret.
- Leur mandat sera de quatre ans.
- Doivent siéger au moins un représentant de chacun des quatre collèges qui composent le C.N.O.S.F. Pour notre département, nos membres à jour de leur cotisation représentent :
  - Les disciplines olympiques : athlétisme, badminton, basket, canoé-kayak, cyclisme, équitation, football, hand-ball, judo, natation, pétanque, rugby, tir sportif, tennis, tennis de table,
  - Les fédérations nationales sportives : cyclotourisme, randonnée pédestre, pêche sportive au coup
  - Les fédérations multisport ou affinitaires : CODERS 23, sport pour tous, EPGV, vol à voile
  - Les fédérations scolaires ou universitaires UFOLEP, UNSS,

Nous avons reçu 11 Candidatures.

Fédération olympique	Fédération nationale et sportive	Fédération multisport et affinitaire	Fédération scolaire ou universitaire
CHANUDET Denis LAFRIQUE Philippe LAGRANGE Christian LESTERP Gérard ORLIANGES Yves PEINAUD Gilles	BRIGAND Jacky DARFEUILLE Pascal DEBELLUT Jean-Louis	ADENIS Daniel	BRETON Laëtitia

Compte tenu du nombre de candidatures et d'une élection à l'issue acquise, l'assemblée souhaite un vote à main levée. Tous les membres présentés sont élus à l'unanimité.

### ELECTIONS DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Monsieur Bernard PARENTON renouvelle son mandat et Yvon CHAZAL fait acte de candidature pour deux années. L'assemblée les élit à l'unanimité.

### 10. ELECTION DU PRESIDENT

Le comité directeur propose la candidature de Christian LAGRANGE qui est soumise aux voix de l'assemblée.

Résultat du vote : élu à la présidence du CDOS à l'unanimité.

### 11. DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CDOS

En raison de quelques incertitudes quant à l'organisation des CROS et du futur CROS régional, le comité directeur désignera ses représentants lors de sa prochaine réunion de janvier 2017.

### 12. COTISATIONS 2017

Compte tenu des résultats financiers de 2016, le comité directeur propose le maintien des cotisations de 2016 pour 2017.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

**13. CHOIX DES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2017 (présenté par Christian LAGRANGE)**

De nouveaux enjeux vont se présenter à nous avec la création de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Creuse se devra de poursuivre, quand il en aura l'opportunité, la représentation de la Creuse et les départements ruraux, que cela soit dans le futur CROS Nouvelle-Aquitaine ou au sein de la commission du CNDS. C'est pour cela aussi que j'ai souhaité, bien que nos statuts actuels ne le prévoient pas encore, mais sans toutefois les trahir, m'entourer de Vice-présidents délégués : - Formation - Sport Nature - Sport Santé. Cela nous permettra dès 2017, de travailler avec les services de l'Etat et les collectivités locales et dès début 2018 avec le nouveau «CROS Nouvelle-Aquitaine».

La nouvelle organisation territoriale entraîne des frais de déplacements considérables, pour nos ligues, mais aussi pour les bénévoles des comités départementaux qui souhaitent à juste titre s'investir dans les nouvelles ligues qui sont ou vont être créées. Le comité de coordination qui œuvre à la création du nouveau CROS souhaite que le maillage en visioconférences, déjà initié en Aquitaine, soit étendu aux autres CDOS des anciennes régions Limousin et Charente Poitou. Elle cherche actuellement auprès de la nouvelle région et des autres collectivités des financements. Cet outil pourra bien entendu être mis à la disposition de toutes les organisations sportives, clubs et comités, mais aussi, aux collectivités locales et aux services de l'Etat.

Nos formations et réunions d'information, ainsi que le développement du nouveau CRIB, cœur de nos actions, devront être renforcées. Nous nous devrons d'être à l'écoute des besoins nouveaux des clubs et comités sur ces thématiques. Il faudra également dynamiser autant que faire se peut, le développement des services civiques et le projet SESAME, (dispositif de l'Etat pour l'accompagnement des jeunes vers des diplômes d'encadrement) au sein du mouvement sportif. Il va de soi également, que nous poursuivrons le partenariat qui a été instauré avec le Comité Départemental des médaillés MJSEA, l'Etat et le Conseil Départemental pour l'organisation de la soirée des Trophées des Sports, des Bénévoles et de remise des médailles du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif.

Voici quelques-unes de nos orientations pour l'année 2017, le travail s'avère conséquent et nous aurons besoin bien entendu de toute l'aide et des conseils de tous.

Ces orientations pour 2017 sont adoptées à l'unanimité

**14. BUDGET PREVISIONNEL POUR 2017 (présenté par Pascal DARFEUILLE)**

Le trésorier remet ce budget prévisionnel. Il est annexé en 2 et 2-1

Il explique chaque rubrique et apporte les compléments d'informations.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

**15. QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question reçue et aucune question en séance.

**16. INTERVENTION DES PERSONNALITES**

Monsieur JARROIR présente les excuses de monsieur VERGNIER qui ne peut assister à cette assemblée générale. Il félicite le président LAGRANGE pour sa réélection ainsi que les membres du CDOS également élus.

Il constate le succès des actions entreprises dans le département constitué principalement en milieu rural et il souhaite que leur pérennisation connaisse le même résultat.

Pour la "Maison des sports", il estime que sa préservation soit maintenue car elle constitue un outil remarquable mis à la disposition des comités départementaux.

En cette fin d'année, il présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Monsieur SAVOURAT présente les excuses de madame SIMONET et de monsieur DAULNY.

Il souligne le partenariat très important liant le conseil départemental et le CDOS. Il annonce que le renouvellement du protocole d'accord conclu entre le conseil départemental, l'état et le CDOS est reconduit. Ce protocole singularise les excellentes relations entretenues entre les trois partenaires.

Comme l'an passé, le conseil départemental n'aura pas accès à E-Subvention et les demandes seront rédigées sur le modèle CERFA. Comme les autres années, le conseil départemental participera aux réunions de présentation du C.N.D.S.

Les conventions pluriannuelles d'objectifs (C.P.O.) avec les structures arrivent à échéance cette année et de nouvelles devront être conclues pour la prochaine olympiade.

Compte-tenu de la qualité du projet, l'engagement du conseil départemental sera maintenu pour la gestion de la Maison des sports. Par contre, la rencontre inter-collèges initié les années précédentes ne sera pas reconduite en 2017. Cela ne signifie pas un abandon mais une pause pour une réflexion avec les collèges sur la formule à retenir.

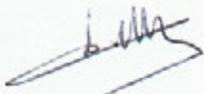
En ce qui concerne la convention d'objectifs du C.D.O.S., les bonnes relations et les actions prévues devraient permettre sa reconduction.

Pour conclure, il présente ses meilleurs vœux pour 2017.

Le président remercie l'ensemble des participants à cette assemblée. Il renouvelle ses remerciements au district de football pour le prêt gratuit de cette salle de réunion.

Il clos cette assemblée générale à 20 heures 20 et propose le pot de l'amitié.

**Le secrétaire**



**Jean-Louis DEBELLUT**

**Le président,**



**Christian LAGRANGE**

### Balance générale définitive (Exercice clôturé)

*La balance fait partie des livres comptables obligatoires avec le Grand Livre et les journaux. Elle doit être conservée pendant 10 ans. En cas de contrôle, il peut vous être demandé de présenter ce document.*

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZZ

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Filtre sur les écritures : Validées / Non validées / Simulées  
Comptes : Comptes mouvementés  
Centralisation des tiers : Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
101	Capital			
129	Résultat de l'exercice (perte)		43 941.38	-43 941.38
	<b>Total Classe 1</b>	<b>2 562.79</b>	<b>43 941.38</b>	<b>2 562.79</b>
2183	Matériel de bureau et matériel informatique			
2184	Equipement siège social	1 365.52		1 365.52
28183	Amortissement matériel informatique	10 179.49		10 179.49
28184	Amortissement mobilier MDS		519.59	-519.59
	<b>Total Classe 2</b>	<b>11 545.01</b>	<b>2 047.77</b>	<b>-2 047.77</b>
4687	Produits à recevoir			
487	Produits constatés d'avance	582.36		0.00
	<b>Total Classe 4</b>	<b>6 577.86</b>	<b>5 995.50</b>	<b>0.00</b>
50351	Compte titre Crédit Agricole			
51211	Crédit Agricole	970.50		333.00
51212	Fond de réserve (livret)	342 777.05	340 939.60	1 837.45
	<b>Total Classe 5</b>	<b>605 872.95</b>	<b>112 125.40</b>	<b>50 000.00</b>
60401	Duplication documents			
60411	Prestation de service - rencontre inter collèges	13.65		13.65
60416	Journée citoyenne	429.60		429.60
60418	Prestation de services - annuaire du sport	884.69		884.69
60611	EDF / GDF siège social	550.00		550.00
60612	AEP Maison des Sports	3 284.95		3 284.95
60631	Fournitures entretien et petit équipement	168.03		168.03
60641	Fournitures administratives	27.72		27.72
60681	Aménagement Maison Départementale des Sports	521.10	18.08	503.02
60711	Achat coupes et médailles	618.39		616.39
60716	Achat coupes - rencontre inter collèges	9 854.80		9 894.80
61321	Location siège social	22.32		22.32
61324	Location salle pour réunion	15 600.00		15 600.00
61411	Charges locatives	30.00		30.00
61511	Ménage siège social	485.00		466.00
61512	Entretien extérieur MDS	1 104.96		1 104.96
61611	Assurance siège social	249.60		249.60
62261	Honoraires formation PSC1	485.00		485.00
623	Publicité, publications, relations publiques	880.00		880.00
62301	Pourboires, dons, cadeaux	375.84	189.60	186.24
62511	Déplacements réunions	33.50		33.50
62513	Déplacements sur Forums	2 609.08		2 609.08
62521	Frais de réunions	52.90		52.90
62571	Frais de réception "Trophées des Sports"	284.20		284.20
62611	Frais postaux	881.86		881.86
62621	Frais de téléphone	218.44		218.44
62631	Frais de liaison internet	450.89		450.89
627	Services bancaires et assimilés	386.19	0.01	386.18
6411	Salaires	14.40		14.40
64112	Service Civique	13 722.40		13 722.40
64113	Dispositif Sésame	7 087.58		7 087.58
6414	Indemnités et avantages divers	400.85		400.85
6481	Participation fonctionnement GE	863.10		863.10
6482	Adhésion au GE	496.00		496.00
65111	Redevance Basi Compta	38.11		38.11
65112	Redevance Net Planning	543.00		543.00
6615	Agios bancaires	24.00		24.00
		54.96		54.96

La balance fait partie des livres comptables obligatoires avec le Grand Livre et les journaux. Elle doit être conservée pendant 10 ans. En cas de contrôle, il peut vous être demandé de présenter ce document.

Du compte 1 au compte ZZZZZZZZZZ

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Filtre sur les écritures : Validées / Non validées / Simulées  
Comptes : Comptes mouvementés  
Centralisation des tiers : Aucune

Compte	Intitulé	Débit	Crédit	Solde
68111	Dotations aux amort. immobilisations incorporelles	1 440.92		1 440.92
	<b>Total Classe 6</b>	<b>65 207.03</b>	<b>207.69</b>	<b>64 999.34</b>
74111	Subvention CNDS		11 000.00	-11 000.00
74112	Subvention Conseil Départemental		6 500.00	-6 500.00
74113	Subvention Conseil Dép. pour "Maison des Sports"		10 000.00	-10 000.00
74115	Remboursement trop perçu GE		307.84	-307.84
74118	Subvention Service Civique		7 473.33	-7 473.33
74119	Subvention dispositif Sésame		31 533.50	-31 533.50
7412	Subvention Sport et Santé		2 000.00	-2 000.00
74121	Subvention Mission Lutte contre Drogues et Conduites Addict		1 100.00	-1 100.00
74122	Subvention CNDS - CRIB		2 000.00	-2 000.00
7511	Redevance Basi Compta		225.00	-225.00
75611	Cotisations Comités année N		2 020.00	-2 020.00
75612	Cotisations Comités année N-1		80.00	-80.00
75811	Loyer locataires MDS		6 522.60	-6 522.60
75813	Participation Cd à formation PSC1		675.00	-675.00
75816	Participation CD Médailles Trophée des Sports		440.93	-440.93
75817	Participation formation BASI COMPTA		273.00	-273.00
7582	Location salle de réunion MDS		80.00	-80.00
75821	Journée civique et citoyenne		2 290.00	-2 290.00
76811	Intérêts livret		281.84	-281.84
76812	Intérêts compte titre		5.91	-5.91
	<b>Total Classe 7</b>	<b>0.00</b>	<b>84 768.85</b>	<b>-84 768.85</b>
<b>Total Balance</b>		<b>591 765.64</b>	<b>591 765.64</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des comptes de Bilan</b>		<b>526 558.61</b>	<b>506 789.10</b>	<b>19 769.51</b>
<b>Total des comptes de Résultat</b>		<b>65 207.03</b>	<b>84 976.54</b>	<b>-19 769.51</b>

## BUDGET PREVISIONNEL 2017

COMPTE	LIBELLE DES COMPTES	DEPENSES	
		Prévisionnel	Réalisé au 07/12/2016
60401	Duplication documents	-25,00 €	-13,65 €
60411	Prestation de services – rencontre inter collèges		-429,60 €
60413	Prestation de service - "Trophée des Sports"	-175,00 €	
60416	Journée citoyenne	-900,00 €	-884,69 €
60417	Prestation de service – Entretien chaudière	-200,00 €	
60418	Prestation de services – annuaire du sport		-550,00 €
60611	EDF / GDF Maison Départementale des Sports	-3 500,00 €	-3 284,95 €
60612	AEP Maison Départementale des Sports	-175,00 €	-168,03 €
60631	Fournitures entretien et petit équipement	-50,00 €	-27,72 €
60641	Fournitures administratives	-550,00 €	-503,02 €
60681	Aménagement Maison Départementale des Sports	-1 500,00 €	-616,39 €
60711	Achat coupes		-9 894,80 €
60713	Achat récompenses pour Trophée des sports		
60715	Achat tenues membres du CDOS		
60716	Achat coupes – rencontre inter collèges	-25,00 €	-22,32 €
		<b>-7 100,00 €</b>	<b>-16 395,17 €</b>
61321	Location siège social	-15 600,00 €	-15 600,00 €
61323	Location salle pour Trophée des Sports	-300,00 €	
61324	Location salle pour réunion	-50,00 €	-30,00 €
61411	Charges locatives	-500,00 €	-466,00 €
61511	Ménage siège social	-1 150,00 €	-1 104,98 €
61512	Entretien extérieur MDS	-250,00 €	-249,60 €
61611	Assurance siège social	-500,00 €	-485,00 €
		<b>-18 350,00 €</b>	<b>-17 935,56 €</b>
62261	Honoraires formation PSC1	-880,00 €	-880,00 €
62262	Honoraires « Incivilités et dopage »	-300,00 €	
62263	Honoraires formation des acteurs du sport creusois	-300,00 €	
623	Publicité, publications, relations publiques	-200,00 €	-186,24 €
62373	Communication pour le Trophée des Sports		
62381	Pourboires, dons, cadeaux	-50,00 €	-33,50 €
62511	Déplacements réunions	-2 800,00 €	-2 609,08 €
62513	Déplacements membres sur Forums	-55,00 €	-52,90 €
62521	Frais de réunions	-300,00 €	-284,20 €
62571	Frais de réception « Trophée des Sports »	-900,00 €	-881,86 €
62611	Frais postaux	-250,00 €	-218,44 €
62621	Frais de téléphone	-500,00 €	-450,89 €
63631	Frais de liaison internet	-400,00 €	-386,18 €
627	Services bancaires		-14,40 €
62811	Divers	-15,08 €	
		<b>-6 950,08 €</b>	<b>-5 997,69 €</b>
63513	Taxe d'habitation		
6411	Salaire Agent de développement	-14 000,00 €	-13 722,40 €
64111	Reliquat 2015		
64112	Service Civique	-7 000,00 €	-7 087,58 €
64113	Dispositif Sésame	-400,00 €	-400,85 €
6414	Indemnités de déplacements Agent de développement	-900,00 €	-863,10 €
6481	Participation fonctionnement Groupement Employeurs	-500,00 €	-496,00 €
6482	Adhésion Groupement Employeurs	-40,00 €	-38,11 €

6483	Participation formation Agent de développement	-300,00 €	
65111	Redevance Basi Compta	-23 140,00 €	-22 608,04 €
65112	Redevance Net Planning	-550,00 €	-543,00 €
		-24,00 €	-24,00 €
6615	Agios bancaires	-574,00 €	-567,00 €
			-54,96 €
68111	Dotations aux amortissements		-54,96 €
		-1 440,92 €	-1 440,92 €
		-1 440,92 €	-1 440,92 €
<b>DEPENSES TOTALES</b>		<b>-57 555,00 €</b>	<b>-64 999,34 €</b>
864	Personnel bénévole	-19 600,00 €	
		-19 600,00 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>-77 155,00 €</b>	<b>-64 999,34 €</b>
<b>COMPTE</b>	<b>LIBELLE DES COMPTES</b>	<b>RECETTES</b>	
<b>51212</b>	<b>Fond de réserve</b>	<b>5 000,00 €</b>	
		<b>5 000,00 €</b>	
74111	Subvention CNDS	11 000,00 €	11 000,00 €
74112	Subvention Conseil Départemental	6 500,00 €	6 500,00 €
74113	Participation CD 23 pour la Maison des Sports	10 000,00 €	10 000,00 €
74115	Remboursement trop perçu GE		307,84 €
74118	Subvention Service Civique	7 500,00 €	7 473,33 €
74119	Subvention dispositif Sésame		31 533,50 €
7412	Subvention Sport et Santé	2 000,00 €	2 000,00 €
74121	Subvention Mission Lutte contre Dopage et Conduites Addictives	1 100,00 €	1 100,00 €
74122	Subvention CNDS - CRIB	2 000,00 €	2 000,00 €
		<b>40 100,00 €</b>	<b>71 914,67 €</b>
7511	Redevance Basi Compta	225,00 €	225,00 €
75611	Cotisations Comités année N	2 020,00 €	2 020,00 €
75612	Cotisations Comités année N-1		60,00 €
75613	Adhésion Service Civique		
75811	Reversement loyer et charges Comités	6 730,00 €	6 522,50 €
75812	Participation à formation PSC1	675,00 €	675,00 €
75816	Participation « médailles » Trophée des Sports	450,00 €	440,93 €
75817	Participation formation BASI COMPTA	100,00 €	273,00 €
75818	Participation formation « financement privé »		
75819	Participation formation informatique		
75820	Location salle de réunion MDS		60,00 €
75821	Formation journée civique et citoyenne	2 000,00 €	2 290,00 €
		<b>12 200,00 €</b>	<b>12 566,43 €</b>
76811	Intérêts livret	250,00 €	281,84 €
76812	Intérêts compte titre	5,00 €	5,91 €
		<b>255,00 €</b>	<b>287,75 €</b>
<b>RECETTES TOTALES</b>		<b>57 555,00 €</b>	<b>84 768,85 €</b>
870	Bénévolat	19 600,00 €	
		19 600,00 €	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>77 155,00 €</b>	<b>84 768,85 €</b>
<b>120 ou 129</b>	<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>19 769,51 €</b>